

Formation initiale

Atelier théâtre

Il s'agit de développer une capacité d'écoute et d'interaction au sein d'un groupe et de prendre conscience de sa présence dans l'espace. On travaillera le jeu théâtral à travers la voix parlée, la diction, la corporalité, le mouvement ; ainsi que le développement et le partage des univers et des imaginaires de chacun·es. Ce travail aboutira à une représentation publique d'une pièce de théâtre, le travail personnel en dehors des répétitions est nécessaire.

Ce module aura lieu les lundis soir de 18h00 à 20h30 (et certains mercredis soir et weekend). En raison de la forte orientation collective du projet, la présence à chaque atelier est indispensable.

Compétences travaillées

2, 6, 9, 11

Prérequis

Pas demandé.

Thèmes et activités-clés

théâtre, prise de parole en public, création collective, voix et corps en scène

Modalités de travail

travail de groupe en répétition et travail personnel individuel entre les répétitions

Niveaux de maîtrise évalués

S'exprimer avec aisance, précision et efficacité et énoncer des consignes précises et compréhensibles
Repérer et analyser et solver des problèmes qui nuisent au fonctionnement du groupe classe
Choisir des démarches ou modalités de travail qui permettent aux élèves de s'impliquer (coopération)
Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver
Mener une démarche d'analyse et d'observation sur des aspects précis de son enseignement

Module MSMUS37

6 ECTS

Formations concernées

Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II

Master en enseignement pour le secondaire I

Mobilité IN Secondaire 1

Semestre

Automne
Printemps

Horaire

Lundi 18:00 - 20:30

Organisation du module

MSMUS37-1 Atelier théâtre
- cours

Responsable du module

Lesigne Carole, UER MU
carole.lesigne@hepl.ch

Informations administratives

Service académique
Haute école pédagogique
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Évaluation formative

L'évaluation continue à caractère formatif tout au long du module portera sur les points suivants :

- l'auto-évaluation de ses capacités, de ses lacunes et de ses points forts,
- le degré d'intériorisation des savoirs et savoir-faire acquis,
- l'organisation du travail préparatoire individuel, de la participation et de l'investissement personnel,
- l'état de la progression accomplie tout au long du module,
- l'écoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble.

Évaluation certificative (pour la session de juin 2024)

Autre

Il importe d'évaluer la progression individuelle des participant·e·s tout au long du processus :

engagement personnel dans la création collective,
investissement au sein du groupe, présence aux ateliers,
travail à fournir durant les répétitions et en dehors, présentation en public.

Ouvrages de base

Textes théâtraux distribués pendant la formation